

Service assainissement de Saint-Parize-Le-Châtel

NOTE SYNTHETIQUE SUR LE BUDGET PRIMITIF 2016

◆ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

La commune de SAINT-PARIZE-LE-CHATEL exerce la compétence assainissement sur son territoire. Un règlement communal d'assainissement a été adopté, par délibération du Conseil Municipal, en date du 28 janvier 2000.

◆ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

La commune dispose d'une station d'épuration de type lagunage mise en service en 2011. L'exploitation de la filière est réalisée par le personnel communal. Le suivi est assuré par le Service Départemental de l'Eau qui assure l'assistance technique comprenant la validation des données d'auto surveillance. Des visites sont effectuées par ce service qui établit un rapport annuel. Des visites bilan sont réalisées par le Laboratoire Départemental et font l'objet de l'établissement d'un bilan des mesures d'auto surveillance.

Un contrat d'entretien a été signé pour la vérification des équipements électriques et hydrauliques. Une visite d'entretien de vérification est effectuée une fois par an.

Les filtres des dessableurs, les 2 postes de relèvement et le bac de rétention de la station sont nettoyés une fois par an.

La facturation des abonnés est effectuée par l'intermédiaire du SIAEP, Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable Allier Nivernais 21 Rue du Vieux Magny 58470 MAGNY-COURS en fonction de la consommation d'eau potable en m3.

INDICATEURS FINANCIERS DU SERVICE

◆ ABONNES DU SERVICE

	2013	2014	2015
Nombre d'abonnés domestiques	268	270	269

◆ VOLUMES FACTURES

VOLUMES FACTURES (M 3)	2013	2014	2015
Total des volumes factures	19 431	22 428	21 762

◆ RECETTES D'EXPLOITATION RESULTANT DU PRIX DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

	REALISE			PRÉVISIONNEL 2016
	2013	2014	2015	
Redevance assainissement collectif	39 372.37 €	43 523.60 €	44 892.84 €	41 876.00 €
Redevance modernisation réseaux assainissement	3 692.84 €	4 248.78 €	4 134.78 €	4 081.00 €
TOTA	43 065.21 €	47 772.38 €	49 027.62 €	45 957.00 €

◆ AUTRES RECETTES D'EXPLOITATION

INTITULE	2013	2014	2015	2016
Redevance assainissement collectif (produits à recevoir N – produits à recevoir N-1)	13 124.12 €	42.88 €	124.75 €	124.00 €
Redevance modernisation réseaux assainissement (produits à recevoir)	1 230.95 €	102.05 €	27.25 €	27.00 €
Amortissements	22 924.08 €	22 923.05 €	22 923.05 €	22 923.00 €
Produits exceptionnels		987.66 €	0.00 €	
Subvention exploitation commune	28 000.00 €	28 000.00 €	28 000.00 €	20 000.00 €
Autres produits exceptionnels	1.53 €	0.82 €	0.00 €	
Total autres recettes	65 280.68 €	52 056.46 €	51 075.05 €	43 074.00 €

◆ EXCEDENT 2015 REPORTE

20 489.34 €

◆ TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION

	2013	2010	2015	2016
total	108 345.89 €	99 828.84 €	100 102.67 €	109 520.34 €

◆ EVOLUTION REDEVANCE DE 2010 à 2015

ANNEE	REDEVANCE
2010	1.00 € m3 d'eau consommé + Facturation d'un abonnement annuel fixé à 53.88 € par famille
2011	1.00 € m3 d'eau consommé + Facturation d'un abonnement annuel fixé à 53.88 € par famille
2012	1.30 € m3 d'eau consommé + Facturation d'un abonnement annuel fixé à 53.88 € par famille
2013	1.30 € m3 d'eau consommé + Facturation d'un abonnement annuel fixé à 53.88 € par famille
2014	1.30 € m3 d'eau consommé + Facturation d'un abonnement annuel fixé à 53.88 € par famille
2015	1.40 € m3 d'eau consommé + Facturation d'un abonnement annuel fixé à 53.88 € par famille
2016	1.50 € m3 d'eau consommé + Facturation d'un abonnement annuel fixé à 53.88 € par famille

◆ **TARIFS DES RACCORDEMENTS AU RESEAU COMMUNAL ASSAINISSEMENT**

ANNEE	TARIFS RACCORDEMENTS RESEAU COMMUNAL ASSAINISSEMENT
2012	Instauration de la participation pour l'assainissement collectif à compter du 01/07/2012 - Coût : 1 000.00 €.

◆ **COMPOSANTE DE LA FACTURE D'UN USAGER POUR 120 m3 d'eau assainis en 2016**

Redevance modernisation réseau de collecte reversée à l'agence de l'eau Loire Bretagne 0.18 € x 120 m3	21.60 €
Abonnement	53.88 €
Assainissement 1.50 € x 120 m3	180.00 €
TOTAL	255.48 €
Part service assainissement 53.88 € + 180.00 €	233.88 €

◆ **DEPENSES D'EXPLOITATION**

INTITULE	2013	2014	2015	2016
Prestation facturation versée au SIAEP	876.91 €	433.68 €	444.60 €	450.00 €
Fournitures d'entretien	158.35 €	74.04 €	55.50 €	200.00 €
Entretien et réparation	3 229.64 €	9 551.73 €	4 934.37 €	19 131.22 €
Rémunération intermédiaires et honoraires (convention SDE)	329.77 €	328.55 €	327.81 €	350.00 €
Charges de personnel	2 976.14 €	2 972.55 €	3 081.98 €	3 100.00 €
Reversement agence de l'eau redev modern	5 296.65 €	3 693.05 €	4 254.00 €	4 200.00 €
Dotation aux amortissements	46 732.00 €	46 732.00 €	46 732.00 €	46 732.00 €
Créances admises en non valeur	135.10 €	663.37 €	274.82 €	1 460.00 €
Intérêts des emprunts	38 403.27 €	37 292.74 €	36 129.90 €	34 912.29 €
Rattachement des ICNE	- 1 014.90 €	- 1 062.71 €	- 1 112.76	1 165.17 €
Total dépenses	97 123.23 €	101 061.46 €	95 760.62 €	109 520.34 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

◆ **RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Opération	Libellé	prévisionnel 2016
OPFI	OPERATIONS FINANCIERES	
	Amortissement des constructions	55.89 €
	Amortissement du matériel et outillage	12 288.77 €
	Amortissement des installations techniques	34 387.34 €
TOTAL RECETTES		46 732.00 €
EXCEDENT GLOBAL D'INVESTISSEMENT 2015 REPORTE		63 988.46 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		110 720.46 €

◆ **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Opération	Libellé	Prévisionnel 2016
002	Travaux de réfection réseaux	60 725.46 €
OPFI	OPERATIONS FINANCIERES	
	Subventions d'équipement (amortissement)	22 925.00 €
	Emprunt en euros (capital)	27 070.00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		110 720.46 €

◆ ETAT de la dette au 31/12/2016

Prêt contracté auprès DEXIA Crédit Local : 1 000 000 €

Prêt à annuité réduite (échéance constante)

Nombre d'échéances : 30

1^{ère} échéance : 1^{er} février 2004 dernière échéance 1^{er} février 2033

Capital restant dû avant échéance	741 237.58 €
Annuité mandatée en 2016	61 981.45 €
Dont capital : 27 069.16 €	
Dont intérêts : 34 912.29 €	
Capital restant dû au 31/12/2016	714 168.42 €